

Elections aux Conseils d'UFR, de Faculté, Ecoles et Instituts

L'Administrateur provisoire de la Faculté des Sciences Sociales

- VU** le code de l'éducation,
- VU** les statuts de l'Université de Strasbourg,
- VU** les statuts de la Faculté des Sciences Sociales

DECIDE

Article 1

L'élection de la direction de l'Institut d'ethnologie de la Faculté des Sciences Sociales se tiendra le **mardi 3 mars 2026**.

Article 2 :

Le calendrier des opérations électorales est fixé ainsi qu'il suit :

Dates	Opérations électorales	Observations
Jeudi 12 février 2026	Affichage de la liste électorale	
Jeudi 19 février 2026 minuit	Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi	Envoi électronique ou déposée directement au bureau 5220
Jeudi 19 février 2026	Date limite de demande d'inscription sur la liste électorale	Adresser sa demande à d.ruez@unistra.fr
Vendredi 20 février 2026	Publication et affichage des candidatures	Affichage papier et consultation en ligne dans seafile soc-personnels
Lundi 2 mars 2026 avant 12 heures	Date limite de dépôt des procurations	A remettre à David Ruez

SCRUTIN

Vote à l'urne : mardi 3 mars 2026 de 9 heures à 16 heures
Lieu : Patio, bureau 5220

Mardi 3 mars 2026	Dépouillement des votes et établissement du procès-verbal	
Mardi 3 mars 2026	Proclamation et affichage du résultat	
Dimanche 8 mars 2026	Date limite de recours devant la commission de contrôle des opérations électorales (5 jours à compter de la date d'affichage des résultats)	La CCOE siège au tribunal administratif de Strasbourg

Les candidatures et les professions de foi doivent parvenir par voie électronique ou être déposées à :

Monsieur David RUEZ

Bureau 5220

Adresse : Université de Strasbourg - Faculté des Sciences Sociales - Patio - 4 rue Blaise Pascal
CS90032 - FR-67081 STRASBOURG CEDEX
Mail : d.ruez@unistra.fr

Article 3

M. David RUEZ est nommé Président du Bureau de vote.
Madame Nalini FURST est nommée assesseur.

Article 4

La campagne électorale est officiellement ouverte à compter de la date de publication de cette décision sur le site internet.

M. David RUEZ est chargé de l'organisation de l'élection et de l'exécution de la présente décision.

